

PROCURATION

Le(a) soussigné(e) : _____

demeurant à : _____

propriétaire de : _____ actions nominatives / au porteur (*)
de **SOCFINASIA S.A.** dont le siège social est au 4 avenue Guillaume,
L-1650 Luxembourg

déclare constituer pour mandataire spécial (**), avec droit de substitution :

Monsieur (*) Daniel HAAAS

Demeurant professionnellement à : 4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

à l'effet de le/la représenter à l'**Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Socfinasia**, qui se tiendra le vendredi 21 novembre 2025 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constitution d'une réserve spéciale d'impôt sur la fortune 2025

Conformément aux alinéas 1^{er} et 2^{ème} du paragraphe 8a de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune (VStG), cette réserve sera intangible pendant 5 ans (jusqu'au 31 décembre 2029) et se montera à 2.052.380 euros prélevés sur le résultat reporté.

Résultat reporté	144.557.916,97
Dotation à la réserve spéciale	2.052.380,00
Résultat à reporter	142.505.536,97
Total	144.557.916,97

Pour	
------	--

Contre	
--------	--

Abstention	
------------	--

Le mandataire peut :

- assister à cette réunion et à toute autre qui aurait lieu ultérieurement avec le même ordre du jour si la première ne pouvait délibérer valablement ;
- prendre part à toutes délibération et à tous votes se rapportant à l'ordre du jour ;
- signer toutes les feuilles de présence et tous procès-verbaux, passer et signer tous actes et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat.

La présente procuration est régie et sera interprétée conformément au droit luxembourgeois. Tous différends relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente procuration ou en relation avec celle-ci seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la ville de Luxembourg.

Fait à _____, le _____

(signature)

N.B. : - Faire précéder sa signature des mots « Bon pour pouvoirs » manuscrits
- Les pouvoirs d'un usufruitier et d'un nu-propriétaire ne sont valables que conjointement et établis au nom d'un même mandataire.

(*) Biffer ce qui ne convient pas

(**) Dans la procuration, il vous est loisible d'indiquer vos instructions de vote en cochant les cases de votre choix.

En cas de mandat en blanc, Socfinasia se chargera de désigner un mandataire qui vous représentera à l'Assemblée et qui émettra vos votes selon vos instructions. Il vous suffit d'indiquer pour chaque point de l'ordre du jour qui sera soumis au vote, si vous êtes en faveur de la proposition ou contre, ou si vous souhaitez vous abstenir. Si vous ne remplissez pas les cases à cet effet et que vous avez laissé la procuration en blanc, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.